



14 avril 2021

Dépistage du cancer du côlon Premier bilan du programme cantonal

A la demande du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), Promotion santé Valais (PSV) a lancé, en septembre 2020, un programme cantonal de dépistage du cancer du côlon en phase pilote. Le test de dépistage est peu contraignant, réalisable à domicile et remboursé hors franchise. Il doit favoriser l'adhésion au programme d'une large part de la population concernée. Après six mois, le DSSC tire un bilan positif de la phase pilote et entend poursuivre le programme. Sur les 14'600 personnes invitées, près de 1'500 personnes ont effectué le test de dépistage à domicile. Parmi elles, 105 personnes doivent réaliser une coloscopie à la suite d'un test positif et deux cancers ont été diagnostiqués.

Le cancer du côlon est le troisième cancer le plus fréquent en Valais et en Suisse. Il touche chaque année plus de 150 Valaisannes et Valaisans et provoque environ 70 décès. Ce cancer évolue généralement sur une période de 10 à 15 ans sans provoquer de symptômes. Lorsqu'il est découvert, la maladie est souvent à un stade avancé. Le dépistage a pour but de diagnostiquer le cancer à un stade précoce, avant l'apparition des symptômes. Le cancer du côlon nécessite alors un traitement moins intensif et éprouvant qu'au stade avancé et présente de bonnes chances de guérison. A terme, l'objectif est de diminuer de moitié la mortalité due au cancer du côlon, soit une mortalité d'une personne (au lieu de deux actuellement) sur 100.

Le programme cantonal de dépistage du cancer du côlon est destiné aux femmes et hommes, âgés de 50 à 69 ans, domiciliés dans le canton du Valais et sans antécédent de cancer du côlon ou du rectum. La méthode de dépistage retenue est le test de recherche de sang occulte dans les selles (test FIT). Ce test est facile à réaliser, ne nécessite qu'un seul prélèvement de selles à faire à domicile et peut détecter de très petites quantités de sang, invisibles à l'œil nu. Il permet de réaliser un dépistage fiable à domicile sans surcharger le système de soins. En cas de résultat positif au test, une coloscopie est recommandée. Afin de ne pas saturer les partenaires, la participation se fait uniquement sur invitation. En 2021, les personnes nées en 1953-1955-1961-1971 seront conviées. Les personnes non conviées cette année, et entrant dans les critères d'éligibilité, recevront d'ici 2023 une invitation à participer au programme.

Près de 14'600 invitations pour participer au dépistage ont été envoyées entre septembre 2020 et mars 2021. Plus de 1'850 personnes ont répondu positivement à l'invitation et se sont procurées un test FIT en pharmacie (68.9%), par internet (29.3%) ou chez un médecin (1.8%) selon les possibilités offertes par le programme. Sur les 1'512 tests analysés, 105 nécessitent des investigations complémentaires par une coloscopie. A ce jour, deux cancers ont été diagnostiqués après la coloscopie de dépistage.

Les tests réalisés dans le cadre du programme cantonal (tests FIT et coloscopie) sont remboursés à 90% par l'assurance-maladie de base (hors franchise). La quote-part de 10% (4 francs 60 pour le test FIT et entre 57 et 140 francs pour la coloscopie)



reste à la charge du patient. Un dépistage par test FIT est recommandé tous les deux ans.

Le Valais est la cinquième région de Suisse à mettre en place un tel programme après Vaud, Genève, Jura-Neuchâtel et Uri. Permettre à la population d'accéder facilement et à un coût réduit au dépistage du cancer du côlon par un programme cantonal constitue une priorité de santé publique. Les autres mesures de prévention pour lutter contre le cancer, telles que limiter la consommation d'alcool et de tabac, éviter le surpoids et réduire la consommation de viande, restent importantes. L'activité physique et l'adoption d'une nourriture équilibrée et riche en fibres diminuent également le risque de cancer.

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

Jean-Bernard Moix, directeur de Promotion santé Valais, 079 682 55 97